

Course annuelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1894)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une partie théorique très courte et un vocabulaire, une version, un thème et un exercice de conversation. La conversation marchant ainsi de front, dès la première leçon, avec l'étude de la grammaire et du vocabulaire, l'élève arrivera à utiliser avec facilité ce qu'il aura appris. La déclinaison des substantifs est présentée par étapes. Dans les dix premières leçons, l'élève aborde successivement les quatre cas de la déclinaison des noms au singulier ; ces dix leçons constituent la I^e partie du manuel. La déclinaison des substantifs au pluriel est traitée dans la II^e partie ; la classification adoptée ici est celle des grammairiens allemands.

M. *Lescaze* termine en souhaitant que son modeste travail rende plus facile la tâche de ses collègues et contribue à donner à l'enseignement de l'allemand la place qu'il doit occuper à l'école primaire.

M. *le Président* remercie M. *Lescaze* de son exposé et donne la parole à M. *Sené* qui demande s'il ne serait pas préférable de laisser les caractères gothiques complètement de côté.

M. *Wichmann* dit qu'il a reçu d'un professeur de Munich l'assurance que les écoles allemandes allaient adopter sous peu les lettres latines. L'orateur regrette dans le manuel de M. *Lescaze* l'absence d'exercices sur les familles de mots. Les poésies contenues à la fin du volume sont inutiles ; des exercices de conversation sur des sujets pratiques eussent été préférables.

M. *Sigg* déclare que le manuel de M. *Lescaze* lui paraît bien fait, et, de beaucoup, préférable à celui précédemment en usage dans nos écoles. L'orateur prend la défense des poésies ; à côté de celles que contient déjà le nouveau manuel, il en voudrait voir encore d'autres très populaires dans la Suisse allemande (O mein Heimatland ! par exemple). Quant à enseigner l'allemand avec les caractères latins, c'est inadmissible tant que les Allemands n'ont pas renoncé à l'écriture gothique.

4^o Course annuelle.

Vu la saison avancée, l'assemblée décide de renvoyer la course annuelle au printemps prochain.

En revanche la soirée aura lieu plus tôt que de coutume ; elle est fixée au mercredi 19 décembre. La Commission d'organisation est composée de MM. *Pautry, Mégard, Charvoz, Guignard, Guichard, Lagotala, Vaucher, Coutau* et *Dubois*.

M. *Favre* fait ressortir qu'il serait bon de prendre l'habitude d'organiser les soirées pour la fin de décembre, puisque l'élection du Comité a lieu en janvier.

M. *Golay* signale à l'attention de la Commission le fait que dans nos soirées on rencontre un trop grand nombre de personnes absolument étrangères à la Société.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part M^{lle} *Métral*, MM. *Favre*, *Lagotala*, *Sigg* et *Wichmann*, il est recommandé à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour que la prochaine soirée revête un caractère plus intime que les précédentes et soit exclusivement réservée aux sociétaires et à leurs familles.

5° *Propositions individuelles.*

M. *Sigg* voudrait voir figurer à l'ordre du jour d'une de nos prochaines séances la question de la création de classes spéciales pour les enfants faibles d'intelligence.

M. *Favre* appuie cette proposition et recommande de mettre également à l'étude prochainement l'enseignement du chant et celui de la gymnastique.

M. le *Président* remercie MM. *Sigg* et *Favre* et leur donne l'assurance qu'il est pris bonne note de leurs recommandations.

La séance est levée à 5 heures.

Le Bulletinier : AUG. LEVANT.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 13 Décembre 1894, à 2 heures précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Rapport de la Commission de revision des statuts.
- 3° L'enseignement primaire aux Etats-Unis, par M. le Professeur *Wuarin*.
- 4° Propositions individuelles.

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 1 1/4 h.*

AVIS. — Les cotisations non payées le 20 décembre seront perçues par voie de remboursement postal.